



8 avenue du Père Lachaise
75020 Paris

☎ : Gambetta (ligne 3)

☎ : 01 43 58 29 29

✉ : 8pl@paris.notaires.fr

Parce que le notaire remplit une fonction d'intérêt public, la rémunération de certains actes fait l'objet d'un tarif national, qui s'impose à tous. La rémunération de ces actes est réglementée par un décret en Conseil d'État (*décret n°78-262 du 8 mars 1978 portant fixation du tarif des notaires, Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des notaires, Arrêté du 27 février 2018 fixant les tarifs réglementés des notaires*).

A l'inverse, certains actes font l'objet d'un tarif libre.

La présente liste des tarifs comprend des actes dont la rémunération du notaire est fixée librement et des actes dont la rémunération est strictement réglementée.

Les prix indiqués sont TTC.



IMMOBILIER

Services	Tarif TTC
Promesse de vente (en ce compris* la taxe d'enregistrement de 125€ et la provision sur frais de 75€)	300 € soit 500 €*
Vente	Calcul selon le barème % des Notaires
Avis de valeur (Paris et Région Parisienne)	Nous consulter
Modificatif règlement de copropriété	A partir de 1800€, selon le dossier
Négociation immobilière	Prix de vente ≤ 500 000 € : 5 % TTC du prix de vente (à la charge de l'acquéreur) Prix de vente ≥ 500 000 € : 3% TTC du prix de vente (à la charge de l'acquéreur)



SUCCESSION

Services	Tarif TTC
Testament olographe (consultation et dépôt)	240 €
Testament authentique + consultation	680 €
Retrait de testament au FCDDV	50 €
Acte de notoriété	calcul selon le barème des Notaires
Acte d'inventaire	calcul selon le barème des Notaires
Déclaration de succession	calcul selon le barème % des Notaires
Attestation immobilière	calcul selon le barème % des Notaires



MARIAGE/ PACS

Services	Tarif TTC
Contrat de mariage de séparation de biens + consultation	395 €
Contrat de mariage de participation aux acquêts + consultation	650 €
Contrat de mariage de communauté universelle + consultation	450 €
Apport à la communauté	calcul selon le barème % des Notaires
Changement de régime matrimonial (sans liquidation ni apport)	Coûts sus-mentionnés en fonction du choix du contrat
Déclaration de loi applicable + consultation	500 €
Donations entre époux (pour les 2) + consultation	450 €
PACS + consultation (en ce <i>compris</i> * la taxe d'enregistrement de 125€)	385 € <i>soit</i> 510€*
PACS + 2 testaments olographes + consultation (en ce <i>compris</i> * la taxe d'enregistrement de 125€)	685 € <i>soit</i> 810€*
Partage de communauté	calcul selon le barème % des Notaires
Partage de séparation de biens	calcul selon le barème % des Notaires



ADOPTION

Services	Tarif TTC
Consentement à adoption plénière ou simple + consultation (en ce <i>compris</i> * la taxe d'enregistrement de 125€)	350 € <i>soit</i> 475 €*
Reconnaissance anticipée dans le cadre d'une PMA + consultation (en ce <i>compris</i> * la taxe d'enregistrement de 125€)	275€ <i>soit</i> 400€*



DONATION

Services	Tarif TTC
Donation	calcul selon le barème % des Notaires



SOCIETE

Services	Tarif TTC
Création de société (rédaction des statuts, immatriculation...)	2600 €
Rédaction d'un PV d'AG	300 €
Cession de parts d'une SCI (formalités comprises)	1500 € / 2000 €
Cession de fonds de commerce	3600 €
Séquestre dans le cadre de la cession du fonds	1800 €
Bail commercial	2300 €



DIVERS

Services	Tarif TTC
Copie (selon archivage)	Selon devis
Certification / légalisation de signature	50 €
Procuration sous seing privé	120 €
Consultation de la base immobilière	60 €
Consultation (20 min)	120 €
Procuration authentique	calcul selon le barème des Notaires